

RAPPORT ANNUEL 2021





Fonds Social Chauffage

Fonds social Gasoil de Chauffage, Pétrole lampant et Propane en vrac asbl

Rue Léon Lepage 4
1000 Bruxelles
Numéro d'entreprise : BE0 871.323.581

Rapport annuel du Conseil d'Administration approuvé par l'Assemblée Générale Statutaire du 14 mars 2022



Fonds Social Chauffage

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous transmettre le rapport annuel du Fonds Social Chauffage, approuvé par l'Assemblée Générale Statutaire du 14 mars 2022.

Pourtant, l'année 2021 aura été une année très éprouvante et traumatisante pour notre pays.

Que ce soit au niveau sanitaire, climatique, économique et énergétique, nous avons tous été fortement impactés par ces perturbations et le Fonds Social Chauffage n'y a pas échappé.

Au niveau sanitaire :

Près de deux ans après l'irruption d'un invité indésirable dans nos vies notre société semble être entrée dans une « nouvelle normalité » mais il a entraîné une profonde modification de notre vie quotidienne. Confinés pour certains, en télétravail pour d'autres, testés, en quarantaine, masqués, soumis à une attestation et à des gestes barrières, il faut respecter les restrictions imposées par notre gouvernement pour s'assurer de la sécurité des individus.

Dès lors, les recommandations et les mesures préventives, instaurées pour freiner la propagation du virus, ont rendu nos groupes cibles particulièrement inquiets et méfiants, se déplaçant le moins possible.

Au niveau climatique :

Mi-juillet 2021, notre pays a été touché par des inondations catastrophiques, de nombreux logements dont des logements publics ont été détruits et/ou fortement endommagés ce qui a provoqué une migration de ces occupants vers d'autres types de logement dont les types de combustibles n'entrent pas en considération pour l'octroi de l'allocation de chauffage.

Au niveau économique et énergétique :

Alors que, même si les impacts encore visibles sont discrets, la crise est aiguë pour les familles qui ont perdu leur source de revenus, un ou plusieurs emplois, pour les ménages qui ont dû affronter de longues périodes de chômage temporaire, pour celles et ceux qui subissent de plein fouet des inégalités que le coronavirus a renforcées.

L'inflation est élevée : entre novembre 2020 et novembre 2021, les prix ont augmenté de 5,64%. La cause se situe essentiellement du côté des prix de l'énergie avec une inflation record dans notre pays en 2021. En fin d'année, à cause de la flambée des prix énergétiques, l'inflation totale a atteint en 2021 son niveau le plus élevé depuis dix ans, poussée par la flambée des prix de l'énergie.



Fonds Social Chauffage

« Envolée des prix de l'énergie :

Les prix de l'énergie ont connu une très forte hausse en 2021 (+22,4 %).

À la suite de la progression du cours moyen du pétrole en euro (+63,7 %), la hausse des prix sur un an des carburants et du mazout de chauffage a atteint respectivement 15,2 % et 36,4 % en moyenne en 2021 (contre respectivement -8,5 % et -28,2 % en 2020). – Source SPF

Economie ».

Pourtant le call center, géré en interne et sans interruption, a reçu de nombreux appels et nous a permis de continuer à rester en permanence à l'écoute des demandes des allocataires et de les informer au maximum des différentes procédures possibles pour introduire leur(s) demande(s).

L'assouplissement à plusieurs reprises des délais et de la procédure pour l'introduction des demandes d'allocation(s) de chauffage n'ont malheureusement pas pu éviter une importante diminution du nombre de ménages passant de 85.813 ménages en 2019 à 74.261 ménages en 2020 et à 72.315 ménages en 2021, soit une diminution de 15,73 %.

Après consultation auprès de plusieurs CPAS, toute taille confondue, il en est ressorti que :

- De nombreux CPAS ont pu maintenir leur permanence et être disponible pour recevoir nos groupes cibles mais peu de personnes se sont présentées, notamment par crainte des transports publics.
- D'autres CPAS ont opté pour le digital via une procédure d'envoi et de traitement par courriel mais nos groupes cibles et parmi eux, les personnes âgées ainsi que les personnes à très faibles revenus ne sont pas informatisées et n'ont donc pas pu introduire leur demande.
- L'assouplissement à plusieurs reprises des délais de 60 jours ainsi que de la procédure pour l'introduction des demandes d'allocation de chauffage n'a malheureusement pas pu éviter une importante diminution du nombre de ménages ayant fait appel au Fonds Social Chauffage, passant de 85.813 ménages en 2019 à 74.261 ménages en 2020 et à 72.315 ménages en 2021, soit une diminution de 15,73 %.

A l'heure où ce rapport est rédigé, de nombreux CPAS ont toutefois confirmé avoir reçu un très grand nombre de demandes en ce début 2022 ce qui est encourageant. Espérons qu'avec les campagnes d'information programmée par le Fonds Social Chauffage durant le premier trimestre, nos groupes cibles retrouveront le chemin des CPAS.



Fonds Social Chauffage

Dans notre rapport annuel de 2020, le Fonds Social Chauffage s'était fixé 5 objectifs afin de notamment améliorer notamment sa visibilité.

- Augmenter l'information vers le grand public quant à l'existence et l'objet social du Fonds Social Chauffage, notamment via les réseaux sociaux et les canaux accessibles gratuitement :
 - La collaboration avec le journal gratuit Metro a été maintenue en d'une part, une campagne hivernale (novembre/décembre) via le journal édition papier avec une réelle valeur ajoutée entre autre, un pic d'appel téléphonique pour nos combustibles éligibles et d'autre part, une campagne digitale en décembre.
- Intensifier nos contacts avec nos partenaires privilégiés que sont les CPAS, les mutuelles, les syndicats, les organismes liés à la pauvreté d'énergie par une présence sur leur site internet, publications à leurs affiliés/abonnés mais aussi sur leurs réseaux sociaux :
- Se réunir avec le Secteur alimentant les cotisations du Fonds Social Chauffage afin de réactiver nos relations et leur implication dans sa visibilité
- Améliorer la perception et l'image du Fonds Social Chauffage en diminuant la corrélation allocation de chauffage/dépendance CPAS
 - les mesures sanitaires dues au Covid-19 concernant l'intensification et l'obligation du télétravail a fortement limité les contacts et a fortiori les collaborations possibles
- Soutenir un contact régulier avec les autorités politiques afin de négocier un élargissement du Fonds Social Chauffage (accessibilité aux droits à l'allocation de chauffage pour un plus grand nombre d'allocataires...)
 - Lors d'une réunion tenue le 22/11/2021 avec les représentants de la Ministre de l'Energie et du Commissaire de Gouvernement, la recherche de pistes potentielles pour augmenter l'intervention du F.S.C. dans l'allocation de chauffage y a été discutée.

Pour des informations complémentaires, vous pouvez vous adresser à la Direction Générale du Fonds Social Chauffage au numéro 02/ 503 27 23.

Salutations distinguées,

Jean-Luc VERSTRAETEN

Président a.i.

Véronique LAURENT

Directrice Générale a.i.



Fonds Social Chauffage

TABLE DES MATIERES

Comptes annuels 2021	7
1 Bilan au 31/12/2021	8
1.1 Actif	9
1.2 Passif	10
2 Comptes de résultats au 31/12/2021	11
2.1 Recettes	12
2.2 Dépenses	15
Budget 2022 – Prévisions budgétaires 2023-2024-2025	17
Statistiques	21
Synthèse des décisions du Conseil d'Administration	31

Comptes annuels 2021



Fonds Social Chauffage

Conformément à l'article 28 des statuts de l'association, vous trouverez, ci-après, le rapport annuel relatif à l'exercice allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Nous soumettons à votre approbation les comptes annuels établis par nos soins, clôturés et audités au 31 décembre 2021.

Les comptes présentés dans ce rapport ont été audités par le Commissaire-reviseur le 03/03/2022.

Bilan au 31/12/2021

L'exercice se terminant le 31 décembre 2021, a été clôturé avec un résultat négatif de € 38.317,52 et un total bilantaire de € 7.939.498,03.

Commentaire sur le fonctionnement général

Les fonds disponibles ont été placés auprès de la Bpost, conformément aux dispositions statutaires ainsi que suivant la loi de consolidation.

La mission du Fonds comporte quatre volets:

- la perception et la gestion des sommes nécessaires au financement des allocations chauffage;
- la mise à disposition des centres publics d'action sociale des moyens financiers nécessaires en vue de l'octroi des allocations chauffage;
- la prise en charge de la publicité concernant l'existence et les conditions d'octroi des allocations chauffage;
- la prise en charge de la publicité à l'intention du groupe-cible en ce qui concerne le système des conditions minimales légales pour l'achat de gasoil de chauffage avec paiement échelonné.



Fonds Social Chauffage

Actif au 31/12/2021 : € 7.939.498,03

Actifs immobilisés (21/28):

Le total des immobilisations corporelles (valeur résiduelle) s'élève à € 534,69.

Il se compose comme suit:

- d'investissements d'un montant de € 29.592,54
- d'amortissements d'un montant de € 29.057,85

En 2021, le Fonds Social n'a pas fait d'investissement.

Le total des créances à un an au plus s'élève à € 38.325,96.

Elles se composent comme suit:

- créances commerciales avec un solde clients ouverts pour € 38.325,96.

Le total des placements de trésorerie s'élève à € 6.440.495,48.

Il se compose comme suit:

- solde BPost-56 compte-courant pour un montant de € 6.300.715,06
- solde BPost-48 compte-courant pour un montant de € 137.743,62
- solde ING – compte épargne (garantie locative) pour un montant de € 2.036,80

Les comptes de régularisation s'élèvent à € 1.460.141,90 ce qui correspond à :

490100 Notes de crédit à établir	€ -150.267,50
FAPETRO – diverses corrections sur les volumes 2021 et années précédentes	
491000 Produits acquis	€ 1.610.409,40
FAPETRO – facturation cotisations pétrolières Q4/2021	



Fonds Social Chauffage

Passif au 31/12/2021 : € 7.939.498,03

Capitaux propres (10/15):

Le total des fonds propres s'élève à € 3.941.238,00.

Il se compose :

- d'une réserve pour passif social d'un montant de € 33.000,00
- d'un résultat positif reporté d'un montant de € 3.908.238,00

Le total des dettes à un an au plus s'élève à € 3.819.173,81 ce qui correspond:

- au solde fournisseurs pour € 40.872,69
- au solde des allocations de chauffage de 11-12/2021 + décompte provisoire pour les frais de dossier-corrrections-régularisations 2021 pour € 3.768.376,78
- au solde (CPAS) en faveur du F.S.C. pour € 19.405,60
- au solde des dettes fiscales, salariales et sociales pour € 29.329,94

Les comptes de régularisation s'élèvent à € 179.086,22 ce qui correspond à :

492121 allocations de chauffage – Quote-part 2021 € 179.086,22

Quote-part des allocations de chauffage - décisions 2021 - reprises dans les décomptes 2022 de janvier à février.

Comptes de résultats au 31/12/2021



Fonds Social Chauffage

Le compte de résultats de notre asbl se solde avec une perte de € 38.317,52.

Ce solde résulte de la différence entre les recettes (€14.231.264,22) et les dépenses (€ 14.269.581,74) dont le détail est calculé comme suit:

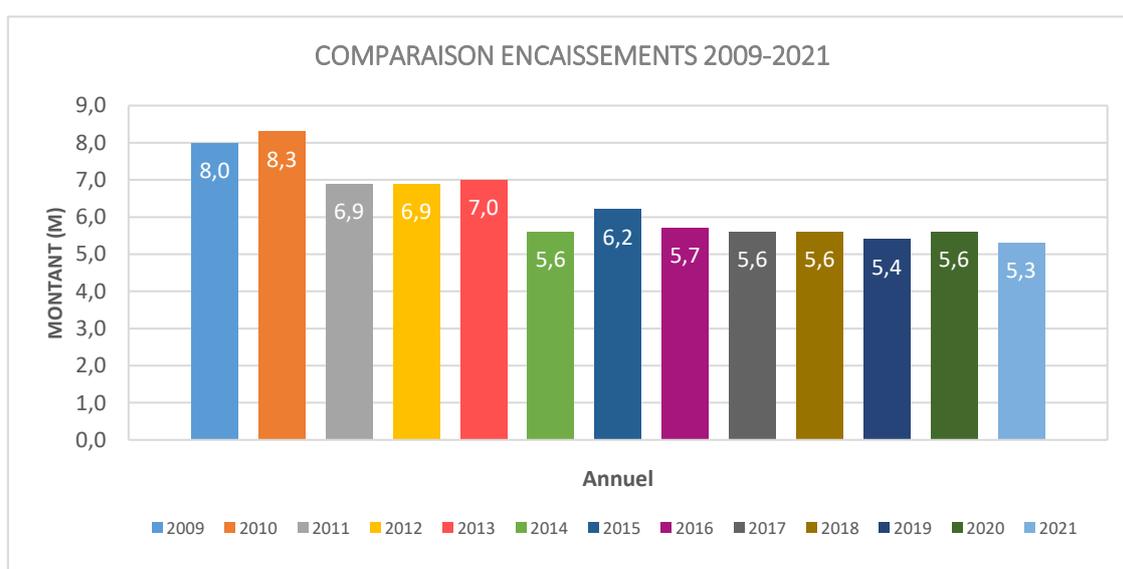
Recettes au 31/12/2021: € 14.231.264,22

Cotisations de solidarité sur base des taxes sur les produits de chauffage:
€ 5.301.414,85

<i>COTISATIONS PÉTROLIÈRES PAR TRIMESTRE</i>					
	1er Trimestre	2eme Trimestre	3eme Trimestre	4eme Trimestre	TOTAL
2020	1,8 M €	2,1 M €	0,5 M €	1,2 M €	5,6 M €
2021	1,7 M €	1,5 M €	0,75 M €	1,35 M €	5.30 M €

Les réalisations 2021 (€ 5.301.414,85) sont légèrement supérieures au budget 2021 (€ 5. 010.603,00) de 5.80 %.

<i>COTISATIONS PÉTROLIÈRES ANNUELLES (Overview)</i>											
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
TOTAL	8,0 M €	8,3 M €	6,9 M €	6,9 M €	7,0 M €	5,6 M €	6,2 M €	5,7 M €	5,6 M €	5,6 M €	5,4 M €





Fonds Social Chauffage

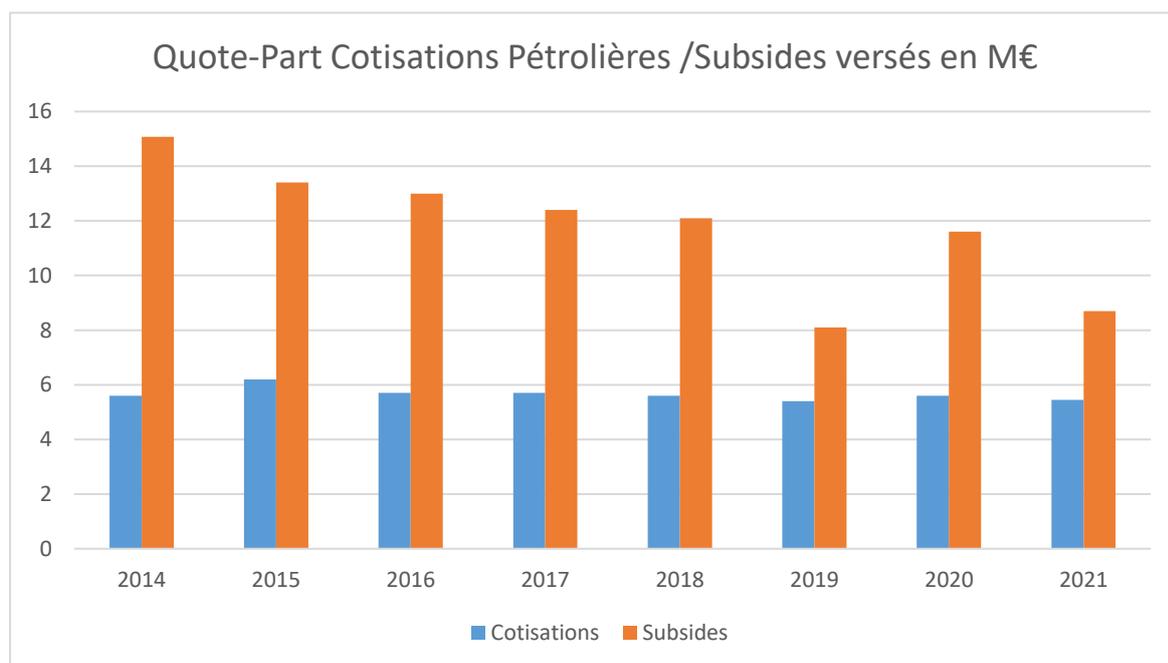
Allocation annuelle – Protocole entre le Service Public Fédéral Economie, P.M.E., Classes Moyennes et Energie et l'ASBL Fonds Social Chauffage

Engagement de créances de la part de l'Etat Fédéral pour la saison de chauffe allant du 01/01/2021 et clôturée au 31/12/2021: € **12.567.787,00** - A.R. du **14/03/2021** suivant déclarations de créances d.d. 16/12/2020 et 29/06/2021.

Subsides perçus de l'Etat Fédéral concernant l'engagement de créances précité :
€ 8.745.448,45.

- € 4.217.964,48 ont été versés sur le compte-courant du Fonds Social Chauffage auprès de la banque Bpost le 31/03/2021.
- € 4.527.483,97 ont été versés sur le compte-courant du Fonds Social Chauffage auprès de la banque Bpost le 28/09/2021.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Total subsides versés	15.845.000,00 €	13.427.404,00 €	13.025.582,07 €	12.429.672,77 €	12.101.623,27 €	8.131.474,40 €	11.641.788,24 €	8.745.448,45 €



Autres produits d'exploitation : € 14. 669,23

- Récupération Q.P. lunch Pass – travailleur: € 269,23
- Refacturation de frais: € 14.400,00

Produits financiers : € 2,25

- Intérêts créditeurs livret vert (garantie locative): € 2,24
- Produits financiers divers : € 0,01

Produits exceptionnels : € 729,44

- Autres produits exceptionnels : € 729,44

Prélèvement sur les capitaux propres: € 169.000,00

- Provision pour passif social (reprise): € 169.000,00



Fonds Social Chauffage

Dépenses au 31/12/2021: € 14.269.581,74

Allocations de chauffage et frais de dossier aux CPAS pour un montant de € 13.796.005,25.

Versements aux CPAS:

SAISON DE CHAUFFE	2017	2018	2019	2020	2021
Décompte 01	1,10 M €	1,37 M €	1,50 M €	1,22 M €	0,90 M €
Décompte 02	3,08 M €	2,38 M €	2,79 M €	2,46 M €	1,93 M €
Décompte 03	2,56 M €	2,82 M €	2,21 M €	2,01 M €	2,27 M €
Décompte 04	1,46 M €	1,90 M €	1,51 M €	1,69 M €	1,44 M €
Décompte 05	1,12 M €	1,06 M €	1,00 M €	1,73 M €	1,02 M €
Décompte 06	0,85 M €	0,61 M €	0,70 M €	1,57 M €	0,85 M €
Décompte 07	0,58 M €	0,34 M €	0,64 M €	0,75 M €	0,47 M €
Décompte 08	0,54 M €	0,27 M €	0,42 M €	0,25 M €	0,39 M €
Décompte 09	0,73 M €	0,51 M €	0,69 M €	0,19 M €	0,57 M €
Décompte 10	1,27 M €	1,17 M €	1,32 M €	0,42 M €	0,92 M €
Décompte 11	1,32 M €	1,54 M €	1,27 M €	0,55 M €	0,99 M €
Décompte 12	1,76 M €	2,05 M €	1,72 M €	1,02 M €	1,35 M €
Décompte saison	0,91 M €	0,87 M €	0,85 M €	0,73 M €	0,70 M €
TOTAL	17,28 M€	16,89 M€	16,62 M€	14,59 M€	13,80 M€

Au 31 décembre 2021, le Fonds Social Chauffage a déjà mis à la disposition des CPAS un montant provisoire de € 13.087.839,86 pour la saison de chauffe passée (01/01/2021 au 31/12/2021 inclus – livraisons 2021/décisions du 01/01/2022 au 28/02/2022).

Le décompte au 31 décembre 2021 pour la saison de chauffe 2021 du Service Public de Programmation Intégration Sociale indique un montant total de **€13.072.124,16** dû sous forme d'allocations chauffage, pour un total de 72.315 dossiers.

Au 31/12/2020, les CPAS avaient une dette en souffrance de **€ 14.767,90** envers le Fonds Social Chauffage.

Au 31/12/2021, les CPAS ont encore une dette en souffrance de **€ 19.405,60** envers le Fonds Social Chauffage.

En ce qui concerne l'année 2021, une somme de € 18.347,79 est comptabilisée en faveur du Fonds Social Chauffage suite aux inspections (déduites en partie en 2021 et dont le solde est répercuté dans le solde de € 19.405,60 - voir supra).

Par conséquent, pour la saison de chauffe allant du 01/01/2021 au 31/12/2021, le Fonds Social Chauffage doit encore verser aux CPAS, la somme totale de € 697.461,13.

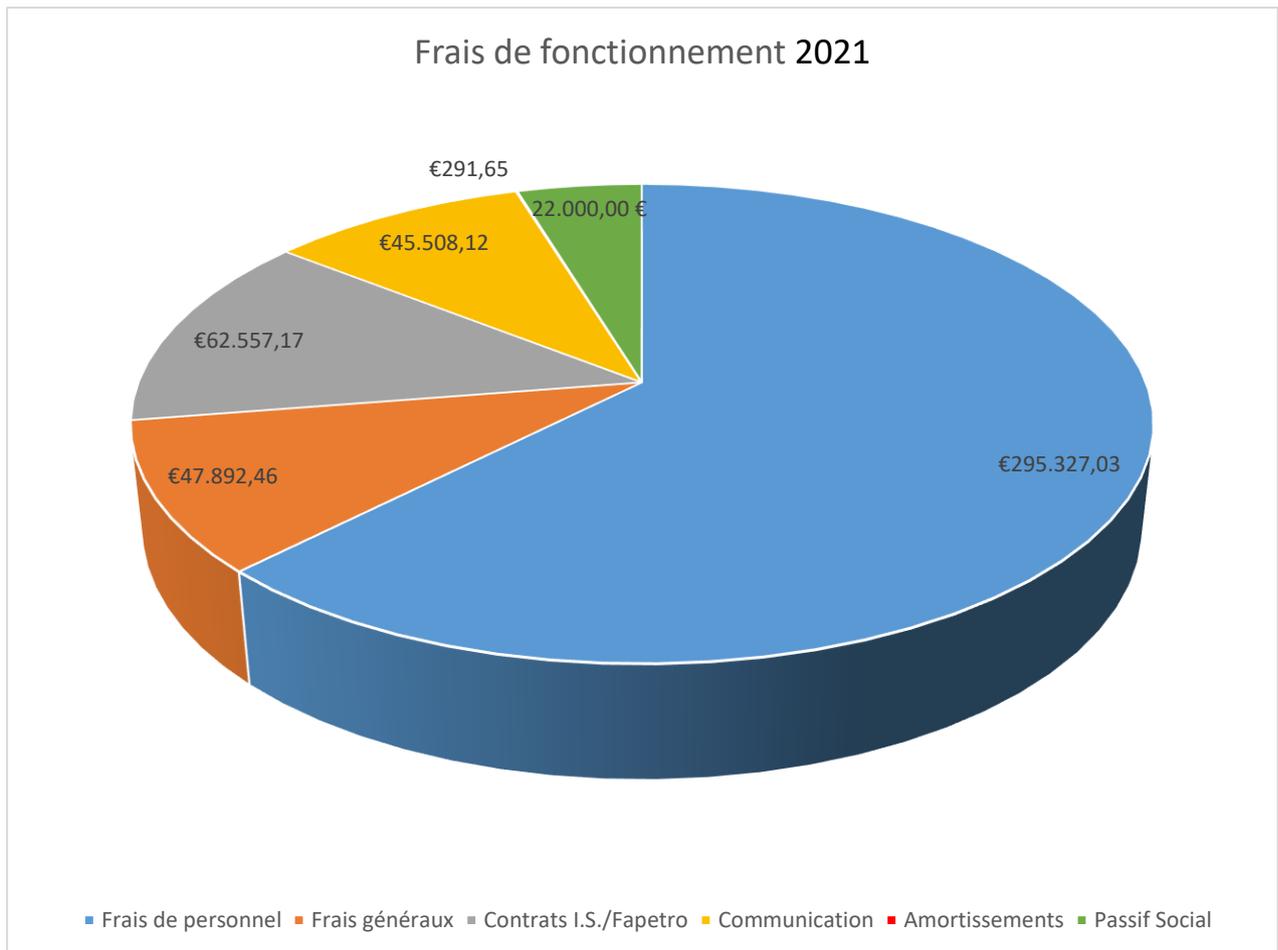


Fonds Social Chauffage

Frais de fonctionnement du Fonds Social Chauffage pour un montant de € 473.576,49.

Ils sont ventilés comme suit:

- Frais généraux:	€ 47.892,46
- Frais de communication:	€ 45.508,12
- Frais de contrats d'entretien I.S./facturation (Fapetro):	€ 62.557,17
- Frais de personnel:	€ 295.327,03
- Amortissements:	€ 291,65
- Provison pour passif social	€ 22.000,00



Budget 2022 et estimations budgétaires 2023-2024-2025



Fonds Social Chauffage

Le budget 2022 a été réalisé sur base des réalisations provisoires 2021 et approuvé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18/02/2022.

Le budget 2022 pourra encore être ajusté dans le courant de l'année 2022 sur base d'éléments nouveaux, tout en veillant à maintenir un solde SEC égal à zéro ou positif.

Ces possibles ajustements n'impacteront pas la déclaration de créances introduite le 21/02/2022 pour un montant total de subsides de € 12.587.104,00.

Explication du budget 2022 - solde final hors subsides = € -12.571.520,00 (solde SEC positif = 15.584,00)

Poste Cotisations Pétrolières: € 5.010.603,00

Identique aux estimations pour 2021, il n'y a pas lieu d'opérer une diminution de 5,00 %, étant donné la stabilisation des volumes les 3 dernières années, ce qui donne:

Budget 2022 = € 5.010.603,00

Poste Décomptes CPAS + frais: € -17.005.680,00

Nombre de ménages estimé pour l'année calendrier 2022 = 89.700 (arrondi)

Après clôture définitive 2021, pas d'adaptation du nombre de ménages. Il est tenu compte de mesures potentielles pour augmenter l'intervention du Fonds Social Chauffage.

Calcul:

8.500 ménages (allocations forfaitaires) x € 210 =	€ 1.785.000,00
81.200 ménages x € 0,14 x 1.260 litres/an =	€ 14.323.680,00
Frais de dossier soit 89.700 ménages x € 10,00	+ € 897.000,00
	€ 17.005.680,00

Pour information, la législation impose que les frais de dossier (€ 10,00) soient un coût forfaitaire unique par ménage. Cela veut dire que, par exemple, si un ménage introduit 3 demandes pour des livraisons se déroulant dans l'année calendrier, il ne sera calculé qu'une fois € 10,00.



Fonds Social Chauffage

<u>Poste Campagne de communication:</u>	€ -99.688,00
Rédaction rapport annuel – version site web	€ 2000,00
Campagne récurrente sur l’allocation de chauffage	€ 20.808,00
Communication non récurrente - via journal gratuit Metro	€ 33.880,00
Communication non récurrente – extra médias sociaux	€ 33.000,00
Communication non récurrente – via journal gratuit Metro - digital	€ 10.000,00

<u>Poste contrats Smals – Fapetro :</u>	€ -73.450,00
Entretien / mise à jour Smals – Contrat annuel € 30.000,00 + adaptations: €10.000,00	€ 39.950,00
Rémunération Fapetro – facturation /contentieux cotisations pétrolières	€ 33.500,00

<u>Poste frais de fonctionnement :</u>	€ -396.305,00
Location bureaux + charges + entretien: augmentation de 2 % par rapport aux réalisations 2021 2022 =	€ 13.713,00
Fournitures de bureaux/Petits matériels/Abonnement Cloud: augmentation de 2 % par rapport aux réalisations 2021 2022 =	€ 8.352,00
Prestations de tiers: : y inclus le coût de recrutement pour un 3ieme collaborateur 2022 =	€ 42.120,00
Assurances/déplacements/téléphonie/frais bancaires...: augmentation de 2 % par rapport aux réalisations 2021 2022 =	€ 24.164,00
Salaires + charges sociales: suivant réalisations définitives 2021 avec indexation de 2 % 2022 =	€ 322.356,00
Récupération frais-forfait	€ 14.400,00

<u>Poste investissements :</u>	€ -7.000,00
2022 =	€ 7.000,00



Fonds Social Chauffage

BOSA-CODES	FSC - BUDGET VERSUS BOSA	ESTIMATIONS 2023	ESTIMATIONS 2024	ESTIMATIONS 2025
		BOSA - EBMC	BOSA - EBMC	BOSA - EBMC
CE_1111_00	Rémunération suivant les barèmes	-233 447 €	-235 782 €	-238 140 €
CE_1112_00	Autres éléments de la rémunération	-8 891 €	-8 980 €	-9 070 €
CE_1120_00	Cotisations soc à charge employeurs	-62 298 €	-62 921 €	-63 550 €
CE_1140_00	Salaire en nature	-21 630 €	-21 846 €	-22 065 €
CE_1211_00	Frais généraux fonctionnement	-178 513 €	-180 299 €	-182 102 €
CE_1212_00	Locations bâtiments payées à secteurs autres que admin pub	-9 613 €	-9 710 €	-9 807 €
CE_1221_00	Frais gén. de fonctionnement payés dans secteur des admin. publ.	-74 187 €	-74 928 €	-75 678 €
CE_1250_00	Impôts payés	-1 545 €	-1 545 €	-1 545 €
CE_2160_00	Autres intérêts	-66 €	-66 €	-66 €
CE_4352_00	Transferts de revenus aux CPAS	-17 005 680 €	-17 005 680 €	-17 005 680 €
CE_7422_00	Acquisitions d'autre matériel	-7 144 €	-7 215 €	-7 287 €
	TOTAL DEPENSES	-17 603 014 €	-17 608 972 €	-17 614 989 €
CE_1140_00	Salaire en nature	687 €	687 €	687 €
CE_1612_00	Vente biens et services			
CE_2610_00	Intérêts de créances d'autres secteurs que admin publiques	2 €	2 €	2 €
CE_3620_00	Droits d'accise et autres impôts sur la consommation	5 010 603 €	5 010 603 €	5 010 603 €
CE_4610_00	Transferts de revenus du pouvoir AB 32 4240 4170 01	12 591 730 €	12 597 700 €	12 603 700 €
	TOTAL RECETTES	17 603 022 €	17 608 992 €	17 614 992 €
DELTA	SOLDE SEC	7,51 €	20,27 €	3,47 €



Fonds Social Chauffage

Statistiques

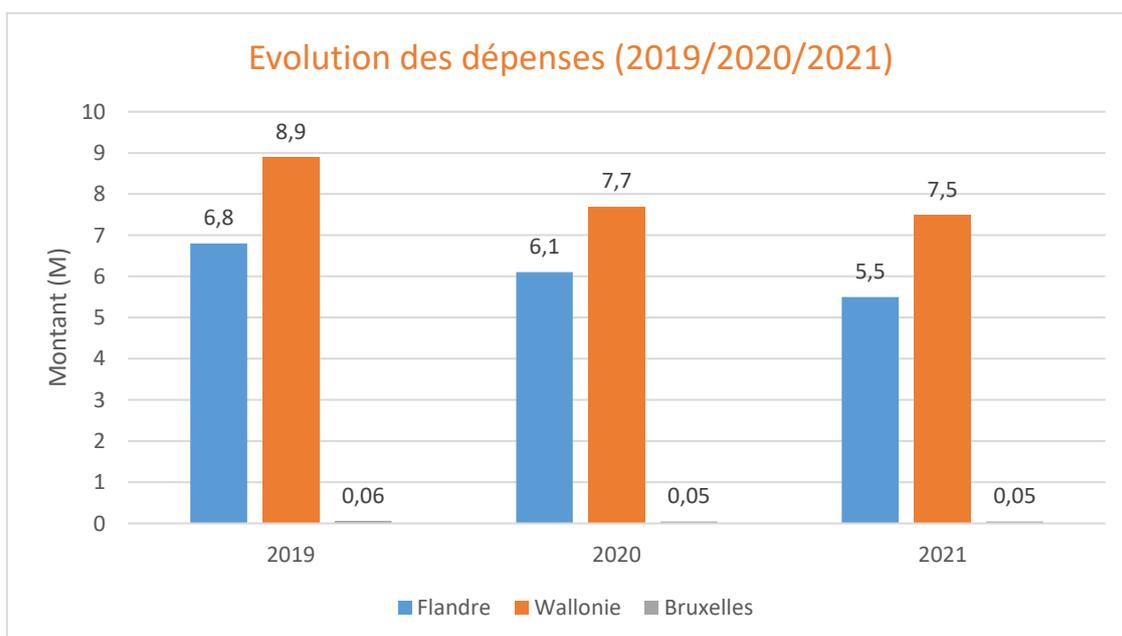
Informations importantes :

- Les chiffres repris sur l'attestation reprenant le décompte intermédiaire 2021, émanant du SPP Intégration Sociale sont calculés sur base des dates de décision des CPAS;
- Les statistiques Smals sont élaborées sur base de la date de livraison du produit à savoir: livraisons du 01/01/2021 au 31/12/2021 – décisions du 01/01/21 au 28/02/2022.

Sur la base des chiffres précités (attestation SPP.I.S), la ventilation suivante est obtenue compte tenu des régions:

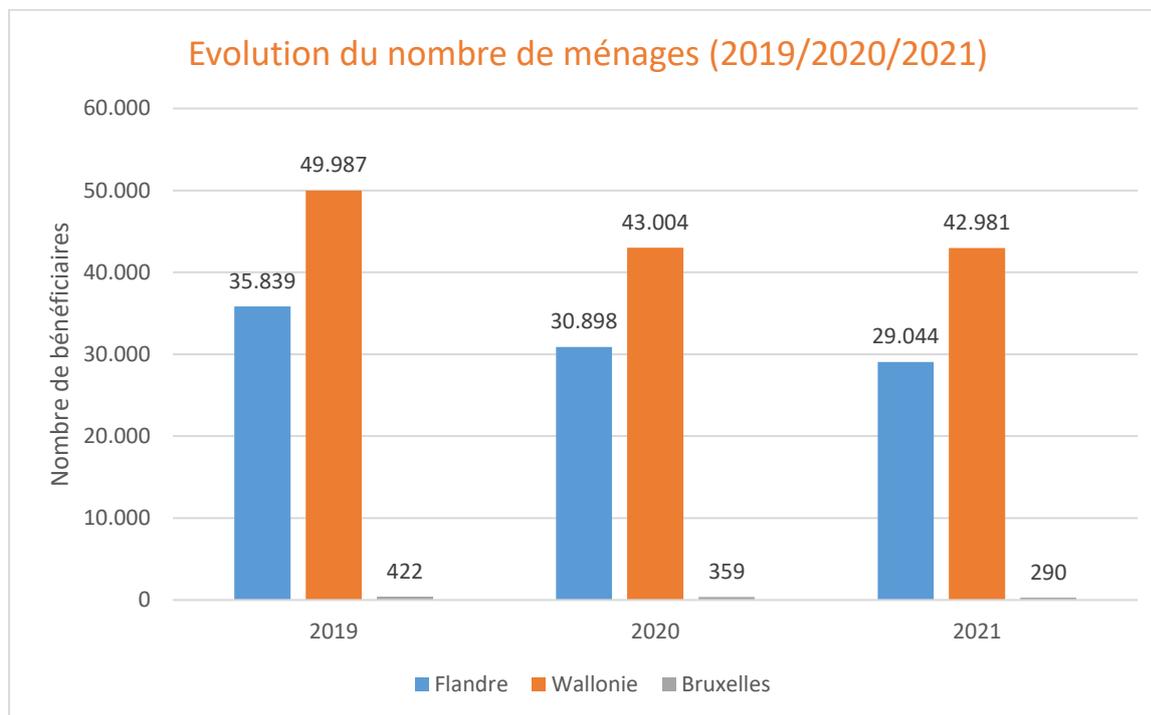
	Nombre de bénéficiaires	Montant	Nombre de bénéficiaires	Montant	Nombre de bénéficiaires	Montant
	2019	2019	2020	2020	2021	2021
Région Flamande (300)	35.589	€ 6.804.639,63	30.898	€ 6.090.878,26	29.044	€ 5.471.305,83
Région Wallonne (262)	49.987	€ 8.871.918,90	43.004	€ 7.691.443,25	42.981	€ 7.555.657,92
Région Bruxelles-Capitale (19)	422	€ 60.694,21	359	€ 50.391,88	290	€ 45.160,41
TOTAL (581)	85.813	€ 15.737.252,74	74.261	€ 13.832.713,39	72.315	€ 13.072.124,16

Les graphiques ci-dessous donnent l'évolution des dépenses et du nombre d'allocataires par région au cours des trois dernières années de chauffe.





Fonds Social Chauffage



Remarque :

L'asbl Fonds Social Chauffage étant reprise dans le périmètre de consolidation de l'Etat (S1311 – EN65003 selon Bosa), a dû changer sa période de clôture pour pouvoir respecter le calendrier administratif de remise des comptes et budgets.

Les chiffres tiennent compte des livraisons 2021 versus décisions allant 01/01/2021 au 28/02/2022.

Les décisions de mars et avril 2022 concernant les livraisons 2021 seront comptabilisées dans les comptes de 2022.

Lors de la rédaction de ce rapport, le Fonds Social Chauffage ne dispose pas encore de données chiffrées suffisantes pour évaluer la répercussion sur le nombre de ménages et le montant des allocations suite aux délais supplémentaires accordés durant l'année calendrier 2021 lié aux mesures sanitaires concernant le Covid-19.

Nous en avons dès lors tenu compte dans le calcul des simulations pour les dépenses 2022.

En ce qui concerne la quote-part du litrage annuel moyen, les statistiques Smals sur les 3 dernières années montrent le suivant :

Pour les livraisons de mazout en vrac :

- **En 2019**, la moyenne de litrage du mazout de chauffage en vrac pris en considération pour l'octroi de l'allocation de chauffage s'élevait à 1.260 litres/ménage.
- **En 2020**, la moyenne de litrage du mazout de chauffage en vrac pris en considération pour l'octroi de l'allocation de chauffage s'élevait à 1.265 litres/ménage.
- **En 2021**, la moyenne de litrage du mazout de chauffage en vrac pris en considération pour l'octroi de l'allocation de chauffage s'élevait à 1.266 litres/ménage



Fonds Social Chauffage

Pour les livraisons de propane en vrac :

- **En 2019**, la moyenne de litrage de propane en vrac pris en considération pour l'octroi de l'allocation de chauffage s'élevait à 1.078 litres/ménage.
- **En 2020**, la moyenne de litrage de propane en vrac pris en considération pour l'octroi de l'allocation de chauffage s'élevait à 1.055 litres/ménage.
- **En 2021**, la moyenne de litrage de propane en vrac pris en considération pour l'octroi de l'allocation de chauffage s'élevait à 1.087 litres/ménage.

Pour les allocations forfaitaires :

- **En 2019** : 9.274 ménages sur 85.813 ont fait appel à l'allocation forfaitaire (+/- 10,81 %).
- **En 2020** : 8.051 ménages sur 74.261 ont fait appel à l'allocation forfaitaire (+/- 10,84 %).
- **En 2021** : 8.120 ménages sur 72.315 ont fait appel à l'allocation forfaitaire (+/-11.23 %).

Pour information: Nombre de litres par type de carburant années 2019-2020-2021 ayant donné droit à une allocation de chauffage – hors allocations forfaitaires

2019

<i>Dénomination</i>	<i>Gasoil de chauffage en vrac</i>	<i>Propane en vrac</i>
Flandre	45.082.369	1.875.485
Wallonie	47.812.829	1.364.751
Bruxelles Capitale	339.876	86

<i>Dénomination</i>	<i>Gasoil de chauffage en vrac</i>	<i>Propane en vrac</i>
Belgique	93.235.074	3.240.322

2020

<i>Dénomination</i>	<i>Gasoil de chauffage en vrac</i>	<i>Propane en vrac</i>
Flandre	39.526.601	1.639.833
Wallonie	41.021.023	1.253.225
Bruxelles Capitale	293.209	170

<i>Dénomination</i>	<i>Gasoil de chauffage en vrac</i>	<i>Propane en vrac</i>
Belgique	80.840.833	2.893.228



Fonds Social Chauffage

2021

<i>Dénomination</i>	<i>Gasol de chauffage en vrac</i>	<i>Propane en vrac</i>
Flandre	36.802.570	1.872.447
Wallonie	40.993.262	1.409.856
Bruxelles Capitale	247.725	0

<i>Dénomination</i>	<i>Gasol de chauffage en vrac</i>	<i>Propane en vrac</i>
Belgique	78.043.557	3.282.303

L'allocation moyenne par famille et par type de combustible donne l'image suivante:

Source Statistiques Smals

2019

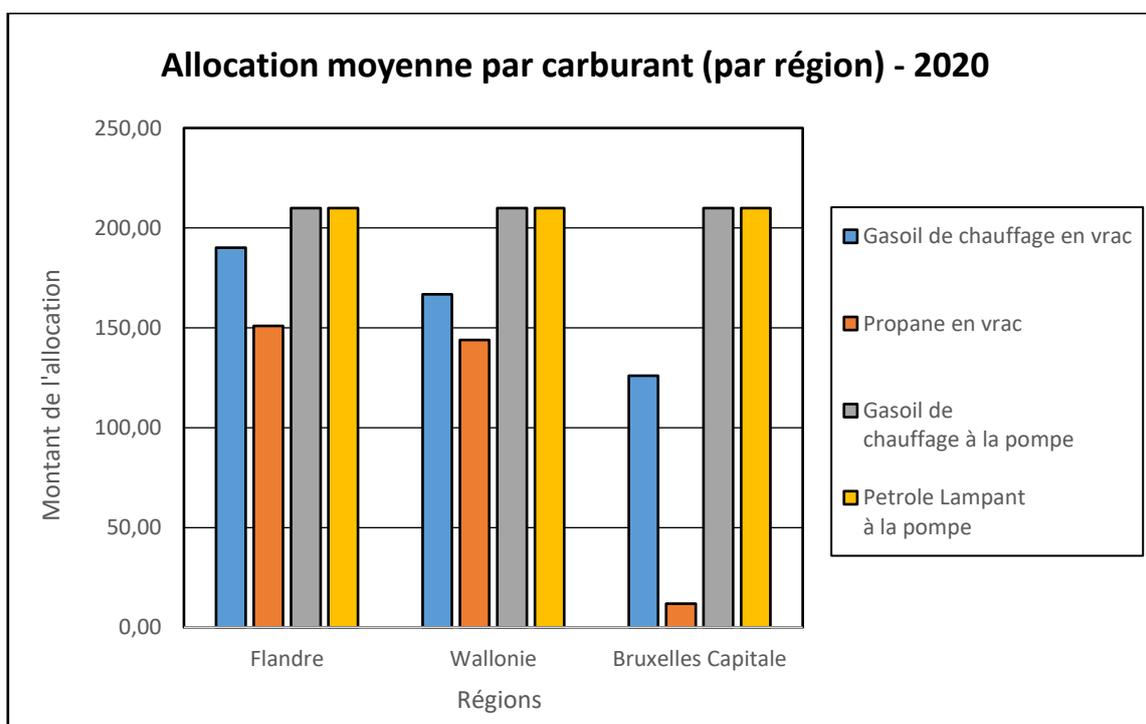
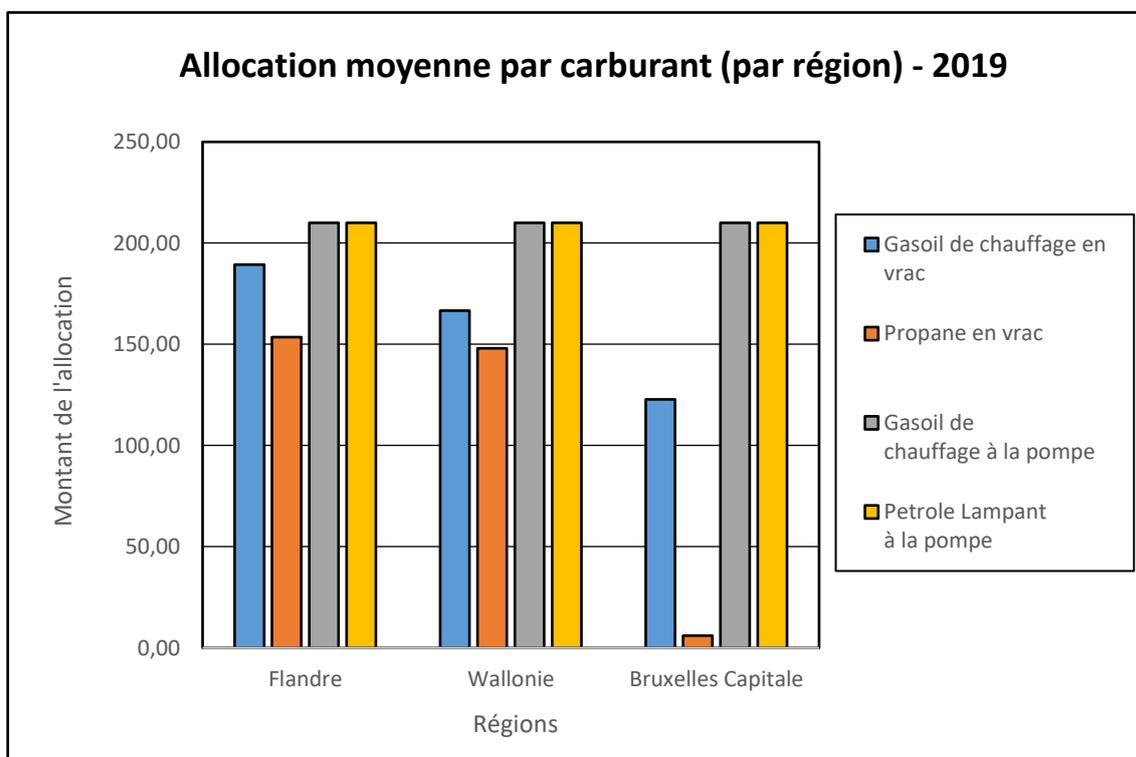
<i>Dénomination</i>	<i>Gasol de chauffage en vrac</i>	<i>Propane en vrac</i>	<i>Gasol de chauffage à la pompe</i>	<i>Pétrole Lampant à la pompe</i>
Flandre	189,24	153,44	210,00	210,00
Wallonie	166,39	148,05	210,00	210,00
Bruxelles Capitale	119,02	6,02	210,00	210,00

2020

<i>Dénomination</i>	<i>Gasol de chauffage en vrac</i>	<i>Propane en vrac</i>	<i>Gasol de chauffage à la pompe</i>	<i>Pétrole Lampant à la pompe</i>
Flandre	190,14	150,98	210,00	210,00
Wallonie	166,73	143,93	210,00	210,00
Bruxelles Capitale	125,99	11,9	210,00	210,00

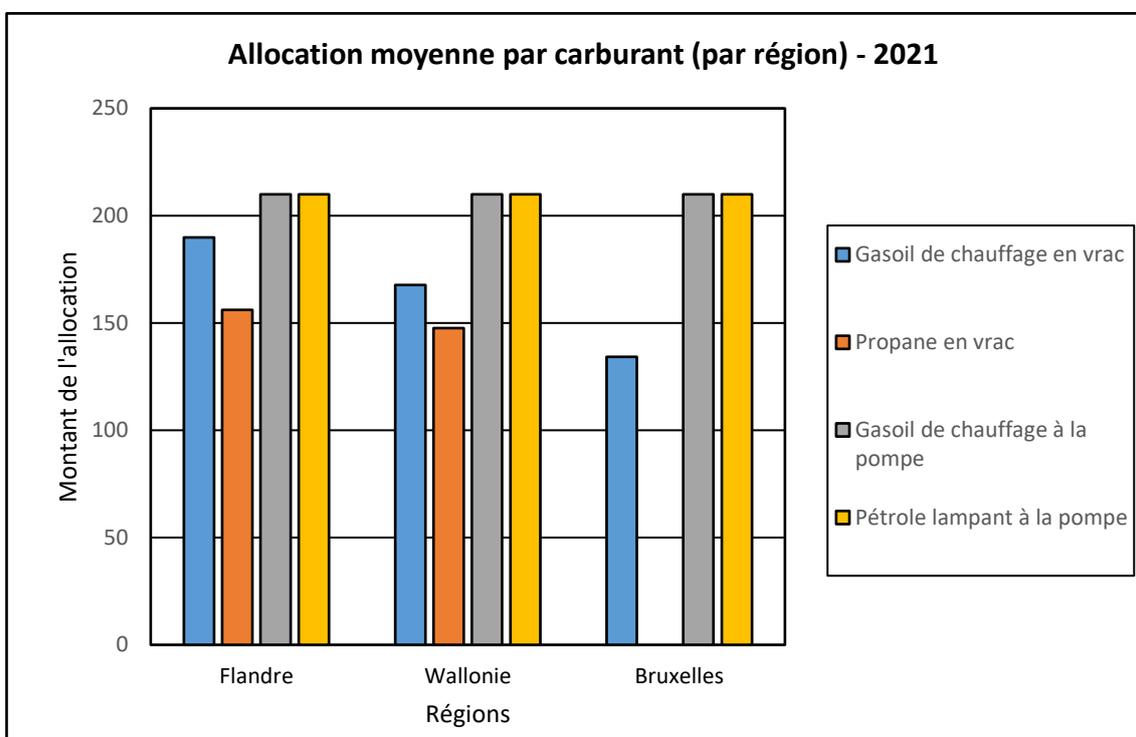
2021

<i>Dénomination</i>	<i>Gasol de chauffage en vrac</i>	<i>Propane en vrac</i>	<i>Gasol de chauffage à la pompe</i>	<i>Pétrole Lampant à la pompe</i>
Flandre	189,83	156,11	210,00	210,00
Wallonie	167,72	147,54	210,00	210,00
Bruxelles Capitale	134,21	0,00	210,00	210,00





Fonds Social Chauffage



Le tableau suivant donne un bref aperçu des CPAS enregistrant les plus grosses dépenses en ce qui concerne les allocations chauffage suivant décompte définitif M.I.S. et le nombre de dossiers:

CPAS	MONTANT TOTAL	NOMBRE DE MENAGES
Charleroi	€ 263.549,58	1.602
Couvin	€ 231.537,60	1.148
La Louvière	€ 125.776,84	649
Chimay	€ 115.091,49	625
Sambreville	€ 101.439,64	622
Liège	€ 92.041,10	601
Heist-Op-Den-Berg	€ 91.767,64	465
Genk	€ 89.830,88	492
Durbuy	€ 86.549,18	467
Marche-en-Famenne	€ 86.483,60	538



Fonds Social Chauffage

**% age Q.P. d'alloc. chauffage / facture mazout pour 1.000 l. = € 140,00 /
coût total de la facture mazout pour 1000 l. au 31/12/2019 = € 701,70 ->
20%**



**% age Q.P. d'alloc. chauffage / facture mazout pour 1.000 l. = € 140,00 /
coût total de la facture mazout pour 1000 l. au 31/12/2020 = € 493,10 ->
28%**



**% age Q.P. d'alloc. chauffage / facture mazout pour 1.000 l. = € 140,00 /
coût total de la facture mazout pour 1000 l. au 31/12/2021 = € 667,50->
21%**



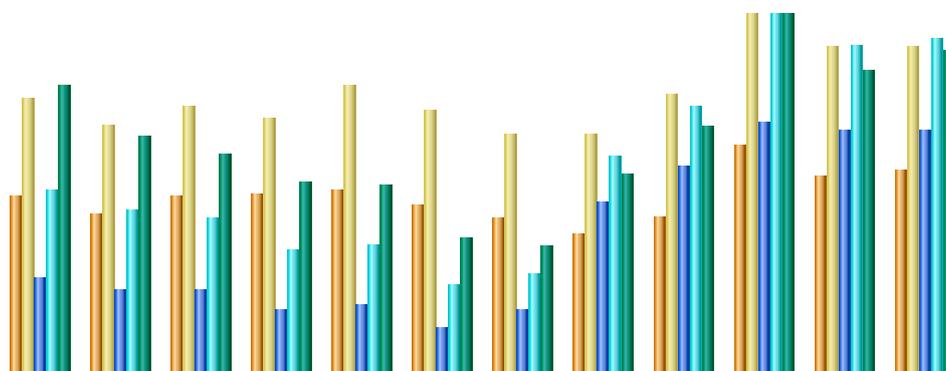


Fonds Social Chauffage

Statistiques site Internet

Les statistiques ci-après offrent un aperçu détaillé du nombre de visiteurs et de leurs activités sur notre site internet (www.fondschauffage.be) pour la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 inclus.

Monthly history



Month	Unique visitors	Number of visits	Pages	Hits	Bandwidth
Jan 2021	2,057	3,155	39,005	76,910	1.98 GB
Feb 2021	1,869	2,853	35,538	68,882	1.63 GB
Mar 2021	2,026	3,091	34,079	65,684	1.52 GB
Apr 2021	2,065	2,932	25,855	52,111	1.32 GB
May 2021	2,086	3,357	28,390	54,606	1.30 GB
Jun 2021	1,959	3,045	18,892	38,110	959.62 MB
Jul 2021	1,781	2,780	25,760	41,763	884.01 MB
Aug 2021	1,618	2,764	72,222	92,069	1.38 GB
Sep 2021	1,829	3,215	86,822	113,559	1.69 GB
Oct 2021	2,658	4,171	106,691	152,614	2.48 GB
Nov 2021	2,282	3,788	103,222	139,632	2.10 GB
Dec 2021	2,333	3,778	103,160	142,273	2.23 GB
Total	24,563	38,929	679,636	1,038,213	19.43 GB



Fonds Social Chauffage

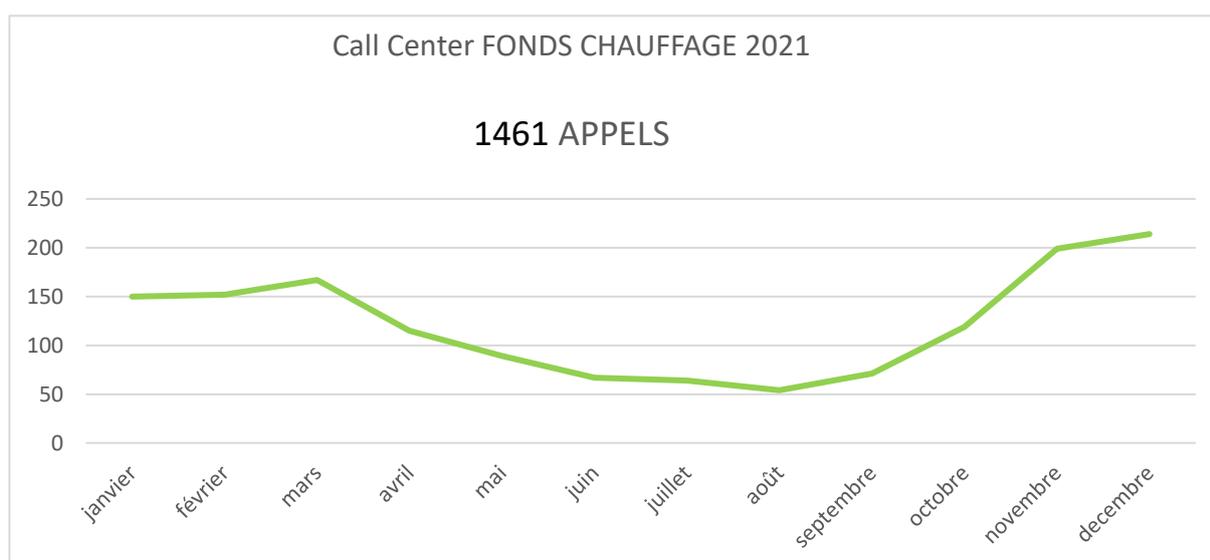
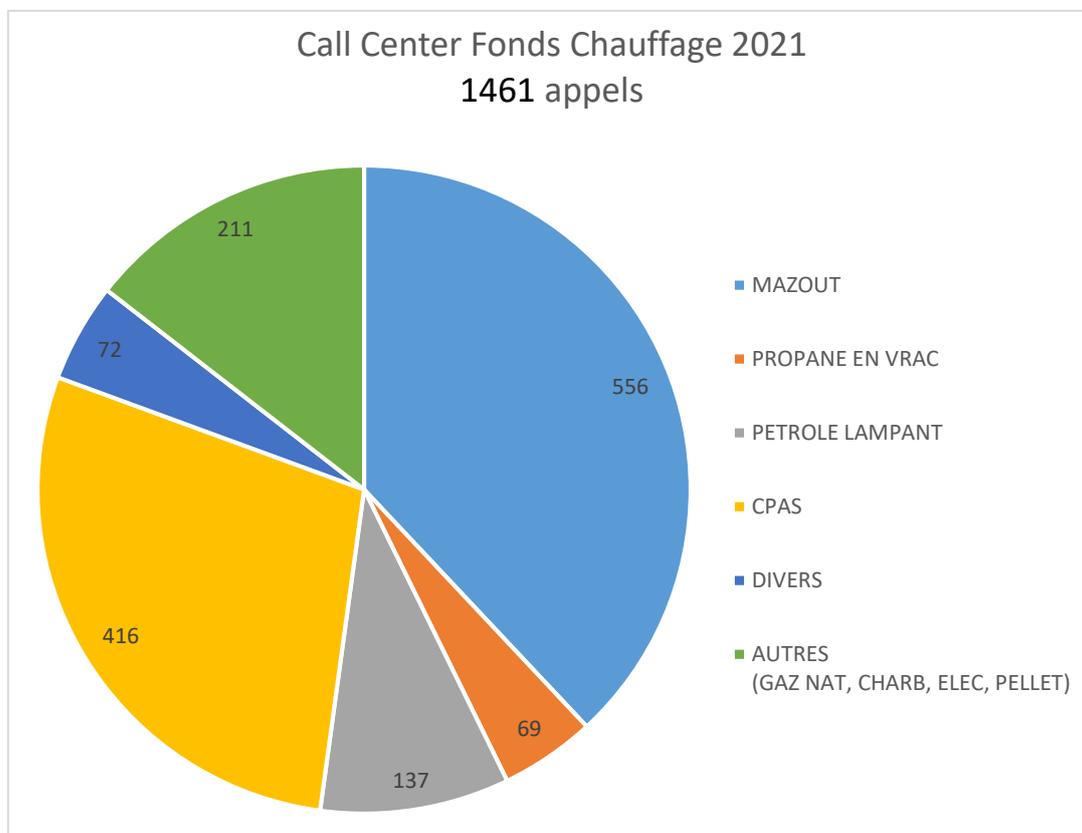
Réactions téléphoniques : données Call center Fonds Social Chauffage:

année 2021	NOMBRE APPEL	CPAS	GAZ/ELECTR	MAZOUT	PROPANE	PETROLE LAMPANT	DIVERS
<i>janvier</i>	150	43	22	57	7	14	7
<i>février</i>	152	44	22	59	7	15	5
<i>mars</i>	167	49	24	65	8	16	5
<i>avril</i>	115	33	17	44	6	11	4
<i>mai</i>	89	25	13	34	4	8	5
<i>juin</i>	67	19	9	25	3	6	5
<i>juillet</i>	64	18	9	25	3	6	3
<i>août</i>	54	15	8	20	3	5	3
<i>septembre</i>	71	19	10	26	3	6	7
<i>octobre</i>	119	33	17	44	6	11	8
<i>novembre</i>	199	57	29	76	9	19	9
<i>décembre</i>	214	61	31	81	10	20	11
TOTAL	1461	416	211	556	69	137	72



Fonds Social Chauffage

Statistiques des appels Call Center



La corrélation entre le nombre d'appels et les pics de consommation ressort des tableaux ci-dessus.

Synthèse des décisions du Conseil d'Administration



Fonds Social Chauffage

Le Conseil d'Administration s'est réuni à quatre reprises durant l'année calendrier 2021. Les mesures sanitaires prises pour contrer la pandémie Covid 19 ont conduit à tenir ces quatre réunions via vidéoconférence.

Concernant les comptes 2020 repris dans le rapport annuel 2020, son suivi budgétaire ainsi que les propositions budgétaires pour l'année calendrier 2021 :

Après audit par notre Commissaire-reviseur et remise d'une attestation sans réserve, les comptes de l'asbl pour l'année calendrier 2020 y inclus l'inventaire ainsi que le rapport annuel 2020, les budgets 2021 ont été approuvés par le Conseil d'Administration et ont été soumis à l'Assemblée Générale Statutaire du 12 mars 2021 qui les a également approuvés.

Concernant le suivi comptable, budgétaire et financier pour l'année calendrier 2021 :

Les réalisations (dépenses versus recettes) sont en ligne avec le budget 2021.

Grâce à la bonne collaboration avec la Direction générale Énergie / SPF Économie, le Fonds Social Chauffage a pu assurer ses obligations financières sans retard.

Concernant la communication :

Les campagnes de communication récurrente (vers les stakeholders*) et non récurrente (notamment via le journal gratuit Metro) ont été maintenues afin de garder un lien indispensable avec les allocataires. La campagne de communication réalisée avec le journal gratuit Metro a été planifiée durant les mois de novembre et décembre en 3 phases :

- 25 insertions dans le journal – version papier
- Une insertion dans le journal papier – édition du 23/12/2021 « TOP meilleurs vœux » grand format
- Une vidéo diffusée sur la plateforme digitale FR/NL du journal Metro du 22/11/2021 au 12/12/2021. Cette première incursion dans les réseaux sociaux a eu un accueil positif avec un score de 18% (moyenne normale pour une telle diffusion = 11%).

Le call center a été fortement sollicité grâce à cette campagne, ce qui montre leur valeur ajoutée.

Sont repris parmi nos stakeholders* les entités suivantes :

CPAS - Mutualités - Syndicats - Organisations liées à la précarité – Presse – Pouvoirs publics
Concernant l'organisation interne du Fonds Social Chauffage – principalement le personnel :

Etant donné les absences répétées du Directeur Général, et la difficulté de garantir le bon fonctionnement de l'asbl, le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 12 mars 2021, a décidé à l'unanimité de mettre fin à au contrat de Monsieur Walter Kuylen avec effet, le 29 mars 2021.



Fonds Social Chauffage

Les frais de licenciement ont été entièrement pris en charge par la provision pour passif social.

Durant la réunion du 12 février 2021 et ce, afin d'assurer la continuité du Fonds, le Conseil d'Administration a nommé Madame Véronique Laurent au poste de Directrice Générale ad interim.

Avenir et continuité du Fonds Social Chauffage :

Durant la réunion du 23/12/2021, le Président ad interim du conseil d'administration a exposé aux membres le compte-rendu de la réunion qui a eu lieu le 22/11/2021 avec les représentants de la Ministre de l'Energie et du Commissaire de Gouvernement :

Contexte

Souhait du F.S.C. d'obtenir des réponses aux questions reprises dans le document « Interne nota » adressé par mail au cabinet du Ministre de tutelle Madame Tinne Van der Straeten à l'attention de : Tom.vandenborre@vanderstraeten.belgium.be et à Ariane.giraneza@vanderstraeten.belgium.be, le 02/04/2021 à 17h51.

La demande du F.S.C. était toujours restée sans suite.

Sujets abordés :

Continuité du F.S.C.

- Position positive de la part du Cabinet du Ministre de tutelle Tinne Van der Straeten

Recrutement de personnel supplémentaire :

- Accord pour l'engagement en respectant l'enveloppe budgétaire octroyée par Bosa de : 1 assistant(e) administratif(ve) :
 - Une assistante administrative a été engagée le 06/12/2021 pour renforcer le personnel et sera un support indispensable, certainement, durant la période hivernale très intense.
- Engagement potentiel de : 1 responsable communication (profil à définir) en respectant l'enveloppe budgétaire octroyée par Bosa :
 - Les membres du Conseil d'Administration ont pris note de cette possibilité mais discuteront de la structure et des postes à pourvoir via un groupe de travail sur base d'un budget H.R. détaillé pour le coût de 3 employés au sein du Fonds.



Fonds Social Chauffage

Recherche de pistes potentielles pour augmenter l'intervention du F.S.C. dans l'allocation de chauffage

- Une « note verte », reprenant les différentes options possibles, devrait être rédigée et adressée aux deux ministres pour être soumise, début janvier 2022, lors d'une réunion du Conseil des Ministres.

Il s'agit de mesures « Quick win » dont le F.S.C. sera informé en recevant un feedback.

Le Président a.i. a conclu en citant que cette demande de mesures est aussi une opportunité pour le Secteur de se manifester avec des propositions.

Bruxelles, le 14 mars 2022

JEAN-LUC VERSTRAETEN

Administrateur *Président a.i. du Conseil d'Administration*

ALEXANDRE LESIW

Administrateur *Vice-président a.i. du Conseil d'Administration*